

Prévention des dommages aux ouvrages gaz

3 DOMMAGES en 2 jours



Cela porte à 22 le nombre dommage sous MOA GRDF dans la région Nord-Ouest depuis le début d'année !



Nous vous demandons donc en cette fin d'année, de sensibiliser à nouveau vos équipes sur le risque DO en leur rappelant à minima, les actions à mettre en œuvre pour éviter les dommages :

- Une détection et un marquage de qualité.
- Un respect strict des règles du Décret Anti-Endommagement avec en particulier la technique de terrassement dans le fuseau d'incertitude.
- Le principe du Point d'Arrêt.



Contexte des 3 derniers DO



Chantier de renouvellement de branchement :

En raison des conditions météorologiques du week-end, l'entreprise a souhaité nettoyer les fouilles en prévision des interventions GRDF programmées dans la journée. Lors de cette opération de nettoyage, l'équipe a endommagé la prise avec le dos du godet de la pelleteuse.



Chantier de suppression de branchement :

Lors de l'ouverture de la fouille devant le coffret, le branchement a été endommagé lors du terrassement à la pelle mécanique.



Chantier d'insertion d'un robinet de décompression MPB sur une PE110 :

Lors de l'ouverture de la fouille, un branchement s'est avéré être dans l'emprise du terrassement. En cherchant à dégager la prise, celle-ci a été endommagée à la pelle à main, provoquant une fuite de gaz.